

Entrepreneuse plafonneuse cimentière - Entrepreneur plafonneur cimentier (Chef d'entreprise) (4312)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Formation en alternance : Apprenez ce métier chez un patron et suivez en même temps des cours (isolation, étanchéité, blocs de plâtre, plafonds et cloisons, cimentage, etc.) dans un centre de formation.

Objectif et Contenu

Programme

- Cours professionnels :
Année préparatoire: Travaux en hauteur ; Organisation du chantier ; Analyse, préparation et communication ; Isolation, étanchéité à l'air et noeuds constructifs ; Préparation des supports ; Blocs de plâtre ; Plafonnage ; Cloisons et plafonds ; Cimentage intérieure et extérieur.
1ère et 2ème année : Modules techniques spécifique plafonneur; Suivi projet d'entreprise.
- Cours de Gestion : Droit; Comptabilité; Fiscalité; Commerce; Création d'entreprise.
- Pratique professionnelle:
Attention : Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.
MAIS, les cours professionnels seront suivis dans un [centre IFAPME.](https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-plafonneur-cim-entier) (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-plafonneur-cim-entier>)
Les cours de gestion pourront être suivis à Bruxelles.

Certification(s) visée(s) Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

Type de formation [Alternance PME](#)

Organisation

Durée 2 ans + 1 année préparatoire éventuelle

Horaire En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas des cours peuvent être donnés en journée

Début Septembre

Coût 245 euros en prépa /225 en 1er et 2ème -

Conditions d'admission

Prérequis administratif Etre agé de 18 ans au 31/12 ET être porteur du CESI ou du CESDD dans les sections générale, technique ou artistique OU être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes OU avoir suivi avec fruit la 6e année de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification OU réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français).

Moyennant certaines qualifications dans le métier, il est possible d'être dispensé de l'année préparatoire.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Intéressé(e) ?

Que faire

Pour davantage d'informations concernant les inscriptions, [contactez le centre de formation IFAPME](#). (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-plafonneur-cimentier>)

Des questions sur les stages ? Rencontrez un délégué à la tutelle ([voir les permanences](#)). (<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>)

Remarques

Formation en alternance . Vous devrez donc être occupé dans la profession sous forme soit :

- d'une convention de stage passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un délégué à la tutelle ;
- d'un contrat de travail;
- d'une pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Peuvent être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession, les auditeurs :

- titulaires d'un certificat d'apprentissage dans la profession;
- titulaires d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession;
- occupés ou ayant été occupés dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. ([Pour une information, ou un conseil, contactez le lors d'une de ses permanences](#)). (

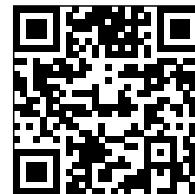
<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>)

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#) (

<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-plafonneur-cimentier>)

Date limite des inscriptions : 31/10.

Retrouvez cette formation sur <http://www.dorifor.be/formation/4312>



SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b - 1180 Uccle

0800 85 210

info@efp.be - <https://www.efp.be/>